Lancement des présélections nationales aux concours culturels

Date : Vendredi, 5 Février, 2021
Les États et gouvernements engagés démarrent la présélection des artistes sur leur territoire national



[1]

À 18 mois de l'ouverture de la 9e édition des Jeux de la Francophonie, les États et gouvernements engagés à participer [2] à cette édition démarrent leurs présélections nationales des artistes qui pourront potentiellement les représenter aux IXes Jeux de la Francophonie RDC / Kinshasa 2022.

Cette étape est caractérisée par le choix des meilleurs artistes nationaux et fait partie des étapes importantes du processus d'inscription des Jeux de la Francophonie.

Conformément au guide des inscriptions, les présélections nationales se déroulent selon les étapes ci-dessous :

- **Appels à candidatures** : Les Ministères lancent des appels à candidatures pour les disciplines culturelles auxquelles les États et/ou gouvernements se sont préinscrits.
- **Auditions nationales** : Des auditions auront lieu sur le territoire national de chaque pays.

Au vu de la situation sanitaire, chaque pays décidera de la façon dont cette étape se déroulera afin d'assurer la sécurité des artistes.

- **Résultats des présélections** : les Responsables de pays, accompagnés par

des jurys nationaux, sélectionnent trois (3) artistes (individus ou groupes) dans chaque discipline à laquelle le pays s'est préinscrit.

Ce processus de présélections nationales se poursuivra jusqu'au 31 mai 2021.
Au mois de juin, les Responsables de dossier inscriront sur le site des Jeux de la Francophonie les trois (3) artistes/groupes présélectionnés dans chaque discipline.

Après les présélections nationales, à partir de juillet 2021, des jurys régionaux évalueront les candidatures retenues par chaque État ou gouvernement afin d'établir un pré-classement des artistes et groupes.

Les entretiens entre les jurys régionaux et les artistes se dérouleront en visio-conférence, conformément à un calendrier proposé par le CIJF en accord avec les États concernés. Ces entretiens auront lieu du 1er septembre au 15 octobre 2021.

La sélection finale sera effectuée par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), qui réunira un comité de sélection composé des directions concernées de l'OIF, d'experts culturels et des jurys régionaux et en présence du Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF).

La liste des artistes et des groupes sélectionnés sera publiée sur le site des Jeux en fin d'année 2021.

Découvrez les États et gouvernements engagés ainsi que les personnes en charge de dossier des Jeux (Responsable de dossier et Chargés nationaux) ici [2].

♦♦♦♦♦ Artistes ♦♦♦♦♦

Les coordonnées des Responsables de dossier de chaque État/gouvernement ainsi que des Chargés nationaux sont disponibles en cliquant sur chaque pays [2].

Nous vous prions de bien vouloir les contacter pour vous renseigner sur le processus de présélection dans votre pays !

Dans le cas où cette information n'est pas encore disponible, vous devez vous adresser aux Ministères de votre pays.

En cliquant sur « Préinscriptions aux disciplines », vous trouverez également les disciplines auxquelles chaque État ou gouvernement s'est préinscrit.

URL source:https://jeuxarchives.francophonie.org/actualites/lancement-preselections-nationales-aux-concours-culturels